



\*\*\*\*\*  
**OBJET TARIFICATION REPAS CANTINE POUR  
EXTERIEURS LORS DE MANIFESTATIONS**  
\*\*\*\*\*

Réf. 2013-55 - feuillet 1/2

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 16 DECEMBRE 2013  
A 20H00

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur LABAZ Eric :

**Présents** : Ginette VI VI ANT, Milène BOURNAY, Eric LABAZ, Jean-François BOCQUET, Olivier VORMS, Christophe GUI TTON, François FOSSOUX

**Absente excusée** : Bénédicte VI VI ANT (pouvoir Christophe GUI TTON)

**Absent** : Luc ROSSET

**Secrétaire de séance** : Ginette VI VI ANT

*Nombre de conseillers en exercice* : 9

*Nombre de conseillers présents* : 7

*Nombre de conseillers ayant pris part au vote* : 8

**Vu** la création d'un Service Communal de Cantine et Garderie Périscolaire par délibération n° 2013-05 en date du 28 janvier 2013.

**Vu** la délibération 2013-30 fixant les tarifs de la cantine et de la garderie périscolaire pour les familles et les personnes de l'encadrement.

**Vu** le souhait du Conseil Municipal de permettre, à titre exceptionnel, aux Conseillers Municipaux, aux parents d'élèves, aux enseignants et aux enfants non inscrits à la cantine de participer, moyennant finances, aux repas de Noël, de fin d'année scolaire ou à toute autre manifestation particulière.

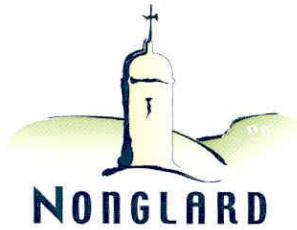
Vu l'obligation de fixer le tarif du repas pour les personnes citées dans le paragraphe précédent.

**Le Conseil Municipal**, après en avoir délibéré accepte à l'unanimité :

- **de fixer le prix du repas des personnes concernées à 5,60 euros (tarif plafond)**

Ce tarif est valable pour l'année scolaire 2013/2014.

Il pourra être revu et modifié annuellement par délibération du Conseil Municipal.



\*\*\*\*\*  
**OBJET TARIFICATION REPAS CANTINE POUR  
EXTERIEURS LORS DE MANIFESTATIONS**  
\*\*\*\*\*

Réf.2013-55 - feuillet 2/2

**DELIBERATION  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 16 DECEMBRE 2013  
A 20H00**

<b>NOM</b>	<b>SIGNATURE</b>	<b>BON POUR POUVOIR</b>
VIVIANT Ginette		
BOURNAY Milène		
VIVIANT Bénédicte		
LABAZ Eric		
BOCQUET Jean-François		
VORMS Olivier		
ROSSET Luc		
GUITTON Christophe		
FOSSOUX François		

Date de convocation :  
9/12/2013

Fait et délibéré les jours, mois  
Et an que dessus,  
Pour extrait conforme  
A Nonglard, le 16/12/2013

Le Maire,  
LABAZ Eric

Acte télétransmis en Préfecture le : 17/12/2013

